

## Rail : la mobilisation continue

« Je sais à quel point l'objectif de relier la pointe bretonne à Rennes en 1h30 et à Paris en 3h00 est important pour tous les Bretons. C'est un objectif que l'État continue de partager avec vous. Je tiens ici à redire que, sur cet objectif, nous resterons engagés. »

À Quimper, au mois de juin, Emmanuel Macron avait pourtant tenu des propos encourageants.



La SNCF ne doit pas oublier le Finistère

Pire, Stéphane Papebach, directeur de OUIGO, vient d'annoncer le développement des nouvelles offres de transport... qui ne vont pas plus loin que la gare de Rennes.

La présidente du Conseil départemental du Finistère, Nathalie Sarrabezolles, a interpellé, par courrier, Guillaume Pépy, PDG de la SNCF.

« Alors que l'amélioration des temps de trajets entre Paris et Rennes, aux portes de la Bretagne, a marqué une hausse considérable de la fréquentation (+ 27%) et que les attentes des Finistériennes et des Finistériens restent fortes en matière de mobilité, nous recevons votre choix d'exclure l'ouest breton de l'offre OUIGO comme un nouveau coup porté au développement des déplacements, particulièrement des déplacements à coût accessible, pour les habitantes et habitants de la pointe bretonne.

Vous l'avez dit : « La pertinence du modèle OUIGO repose sur les grandes villes desservies par la grande vitesse. » Si beaucoup reste à faire en termes d'aménagement du territoire et d'intérêt général, il apparaît que ce choix ne fait donc qu'accroître l'iniquité de départ et le déséquilibre. »

Se faisant la porte-parole des élus.es du Finistère, la présidente du Conseil départemental a insisté auprès du PDG de la SNCF : « Il nous paraît important que vous puissiez étudier la faisabilité d'un déploiement plus large de ces lignes à destination et des gares de Brest et Quimper. Le bénéfice serait ainsi partagé entre usagers de vos lignes, de tous âges et de toutes conditions, hommes et femmes, actifs, entrepreneurs, commerçants, professionnels du tourisme, étudiants, chercheurs, qui, s'ils sont pour certains géographiquement en périphérie des centres de décisions français et européens, n'en sont pas moins des acteurs et actrices essentiels.

D'autant que les améliorations de l'accès aux portes de la Bretagne commencent à donner des résultats visibles, mais les perspectives de développement restent encore fortes. Nous le savons, les opportunités créées grâce à votre offre pourraient être considérables à plusieurs titres. Les effets sont d'ailleurs parlants : la fréquentation entre l'Île-de-France et Bordeaux a, par exemple, augmenté de 70% en une année après l'ouverture de la nouvelle ligne. »



## Président des riches

Selon une étude de la Fondation Jean-Jaurès, les mesures fiscales d'allègement de la fiscalité de la détention et des revenus du capital entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 vont coûter 4,5 milliards d'euros par an au budget de l'État, soit 22,5 milliards d'euros sur la durée du quinquennat.

Ces mesures profitent principalement à moins de 400 000 ménages parmi les plus riches, qui bénéficieront chacun d'un allègement fiscal moyen de 10 000 euros par an. Il s'agit de la baisse d'impôt par contribuable la plus forte jamais réalisée en France.

Désormais, les revenus du capital seront taxés à 30% maximum, contre 55% pour les revenus du travail.

Le gouvernement a beau jeu de parler d'augmentation du pouvoir d'achat pour l'ensemble des contribuables alors que les bénéfices sont concentrés entre quelques-uns. Rapporté au nombre de concitoyens concernés le plan pauvreté ne représente que 62 centimes par jour et par personne.

# Quelle Europe voulons-nous ?

**« En l'état, cette proposition est inacceptable. » C'est d'une même voix que Michaël Quernez, vice-président du Conseil départemental, et Isabelle Thomas, députée européenne, ont dénoncé le document élaboré par la Commission européenne dans le cadre de la révision du budget de l'Union. Les deux élus intervenaient à Quimper, le 20 septembre, à l'occasion d'une rencontre organisée conjointement par le Conseil départemental et l'Association Française du Conseil des Communes et Région d'Europe (AFCCRE) intitulée *Dialogue sur la politique européenne de cohésion*.**



Il faut garder la politique de cohésion

Après Lyon et avant Dijon, c'est donc dans la préfecture du Finistère que s'est tenue cette rencontre destinée à débattre de l'avenir de la construction européenne, en donnant, notamment, la parole aux associations et aux élus qui gèrent les fonds européens et portent des projets (voir encadré).

Pour Forough Salami, vice-présidente de la Région chargée de l'Europe et de l'international, la régionalisation des fonds européens de cohésion, qui date de 2014 doit être maintenue. Or, le risque existe que l'État français tente de reprendre la main sur la gestion et l'attribution de ces fonds. Alors même que leur régionalisation a permis de les utiliser au plus près des réalités. **« Ici, en Bretagne, tous les fonds sont consommés »**, a précisé l'élue régionale.

**« C'est l'essence même de l'Union européenne qui est en jeu. »**

**« Nous nous trouvons dans une situation délicate »**, a insisté la présidente du Conseil départemental, Nathalie Sarrabezolles : **« Nous sommes la collectivité des solidarités et nous voulons mettre en place des chantiers d'insertion pour aider les demandeurs d'emploi. L'État, avec son plan contre la pauvreté, nous demande de le faire. Mais dans le même temps, avec le pacte budgétaire qu'il nous a imposé, nous risquons de payer des amendes si nos dépenses de fonctionnement augmentent. »**

C'est l'essence même de l'Union européenne qui est en jeu, ont insisté Forough Salami, Michaël Quernez, Frédérique Bonnard-Le Floc'h ou Isabelle Thomas.

Tous les élu.es se retrouvent sur l'idée qu'il est urgent que l'Union européenne se dote enfin de ressources propres de manière à ne plus dépendre des financements des États. Aujourd'hui, ces ressources propres ne représentent que 17% du budget. Le Parlement européen ne peut accepter cette première proposition.



L'Union doit avoir des ressources propres

Et surtout, a insisté Isabelle Thomas **« il est hors de question que la proposition de budget soit soumise au vote du Parlement, au deuxième semestre 2019. Le Parlement sera alors en pleine période d'installation »**. Or, la programmation budgétaire engage la politique de l'Union européenne pour sept ans.

La Commission doit donc très rapidement revoir sa copie et proposer un budget à la hauteur des attentes des citoyens de l'Union européenne.

## À quoi servent les fonds européens ?



La rencontre organisée par le Conseil départemental et l'AFCCRE a permis de donner la parole à des élu.es ou des responsables associatifs qui ont mené à bien leurs projets grâce aux fonds européens.

Nadia Ameziane est directrice de la Station Marine de Concarneau-MNHN. Grâce aux fonds européens, la station a pu mener le projet *Hermine* qui vise à comprendre l'impact des micro-algues toxiques sur les invertébrés. Pour ce faire, il a été nécessaire de construire des aquariums. **« Le Finistère représente 60% de la recherche marine française »**, a souligné Frédérique Bonnard-Le Floc'h.

Pascale Cherbonnel est directrice des ateliers fouesnantais qui permettent chaque année à 673 personnes de participer à 18 chantiers d'insertion. Le Fonds Européen Social (FSE) représente 10% de leur budget.

Si les fonds européens permettent de monter des projets, les deux intervenantes ont insisté sur la rigueur des procédures. **« Tout doit être justifié »**, a expliqué Nadia Ameziane. **« Nous avons dû changer le revêtement des murs de la pièce dans laquelle nous avons installé nos aquariums. Il a fallu produire un argumentaire scientifique pour l'expliquer »**. Et la directrice de la Station Marine peut certifier que les dossiers demandés sont épluchés par les fonctionnaires européens. **« La moindre dépense est étudiée. »**

Il va de soi que l'usage de l'argent européen doit être vérifié. Mais plusieurs intervenants ont expliqué que la lourdeur administrative conduit certaines associations ou institutions à ne pas solliciter les fonds européens alors même que les projets qu'elles portent pourraient être éligibles. **« C'est d'autant plus dommage que les fonds européens permettent de mettre en place des coopérations entre les États ou entre les régions européennes, à l'image du projet SANA, porté conjointement par le Conseil départemental du Finistère et la communauté de communes de Alto Minho au Portugal et la Galice en Espagne »**, a précisé Frédérique Bonnard-Le Floc'h.

# C'est quoi être de gauche ?

**C'est quoi être de gauche ? C'est parmi d'autres, la question posée par l'Institut IFOP pour le baromètre de l'Humanité.**

**A**vec cette cinquième vague, il devient possible de déterminer les grandes tendances. Et de se rendre compte que l'illusion d'une majorité « ni de droite, ni de gauche » n'a pas résisté à quelques mois d'exercice du pouvoir.

44% des Français se situent à gauche. Soit une proportion équivalente à ce qu'avait enregistré la quatrième vague. Si on détaille les réponses, 3% des personnes interrogées se situent à l'extrême gauche, 24% à gauche et 17% au centre-gauche.

Que signifie être de gauche ? Trois mots reviennent prioritairement : solidarité (80%), laïcité (82%) et services publics (72%). Les mots les moins appréciés par les électeurs de gauche sont : le patronat, la finance et le capitalisme.

Le clivage droite/gauche reste une réalité, très sensible sur certains thèmes, notamment, l'immigration et le travail. Ainsi les phrases les plus

clivantes du sondage sont « *Tous les étrangers résidant en France depuis plusieurs années devraient avoir le droit de vote aux élections municipales* », puisque 62% des électeurs de gauche approuvent cette assertion contre 28% des électeurs de droite, soit une différence de 34%.

« *Il faut que l'État donne plus de liberté aux chefs d'entreprise* », est approuvée par 72% des électeurs de droite et 48% des électeurs de gauche (-24%). On retrouve à peu près le même écart pour la phrase « *Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment* », plébiscitée par les électeurs de droite.



La gauche reste une référence pour les Français

Même si certains communicants tentent d'évoquer « un virage social » ou « une réorientation » de la politique du gouvernement, 80% des personnes qui se positionnent à gauche considèrent que le président de la République mène une politique de droite. Ils n'étaient que 72% il y a un an.

On constate à peu près la même progression (+6%) à la question « *Peut-on mettre en place une politique de gauche ?* ». Signe que les effets de la gueule de bois du printemps 2017 s'estompent.

Cette politique de gauche devrait, pour ces électeurs, se construire autour de deux objectifs : le premier, social, s'articulerait autour d'une meilleure redistribution des richesses, d'une lutte contre la pauvreté et d'une amélioration du pouvoir d'achat.

Le second porterait sur la protection de l'environnement. Il faut souligner que cette thématique progresse de 15% par rapport à la quatrième vague de l'année dernière.

Bref, les électeurs de gauche plébiscitent la sociale-écologie.

## En savoir plus

### Rentrée scolaire : une solution incompréhensible



« L'école publique de Bourg-Blanc voit une augmentation régulière de ses effectifs. Lors de la rentrée, les parents

d'élèves ont manifesté avec pétition pour demander l'ouverture d'une classe supplémentaire, 7 classes sur 9 comporteront des effectifs de 29 à 30 élèves, sur un total de 246 élèves.

À Plouguerneau, l'école publique du Petit Prince s'est vu annoncer, quatre jours après la rentrée, la suppression d'une classe bilingue. L'institutrice, en poste depuis dix ans, s'est vu signifier son affectation à Landerneau. Grand choc pour les enfants et cette institutrice.

Décision prise malgré un effectif identique à celui de l'an passé (99 élèves). Une mobilisation très forte des parents d'élèves et des élus de Plouguerneau auprès des différents niveaux de décisions, inspection, rectorat, ministère, a permis le maintien de la classe mais par une solution qui est incompréhensible : affectation d'un demi-poste bilingue et plus tard d'un demi-poste non bilingue et confirmation de la mutation de l'institutrice déjà en poste.»

La section socialiste du pays des Abers a apporté son soutien par communiqué et rencontre avec les parents d'élèves et implication très forte des élus socialistes de Plouguerneau dans ces négociations.

### Disparition

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Gérard Simon.

« Gérard était un militant socialiste de longue date, impliqué dans la vie

de la section du Haut Pays Bigouden et ayant toujours un regard déterminé sur les situations politiques et sociales lors de nos échanges. Il manquera à nos débats », regrette Dominique Henry.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse Christiane, sa famille et ses proches.

### La gauche est l'avenir de l'Europe

Le Bureau national qui s'est tenu le mardi 18 septembre a adopté un texte intitulé « *La gauche est l'avenir de l'Europe* ».

Il servira de base pour une nouvelle phase de débats, dans les sections mais aussi sur [laruchsocialiste.fr](http://laruchsocialiste.fr) qui durera jusqu'au 30 septembre.

Conformément à la décision adoptée lors du Bureau national d'hier, la version finale du texte sera soumise au vote des militants, le 11 octobre prochain.

Retrouvez le texte sur <http://ps29.org/La-gauche-est-l-avenir-de-l-Europe>

# Agenda

**29 septembre**

10h00 : Conseil fédéral,  
Les Brigantines, chemin  
des sables à Trégunc.

**17 octobre**

20h00 : Assemblée  
générale de la  
8<sup>e</sup> circonscription à  
l'Espace Benoîte Groult,  
à Quimperlé.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1240 - Vendredi 28 septembre 2018  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Adhérents : 25 euros (papier) ;  
20 euros (numérique)  
Non adhérents : 50 euros (papier) ;  
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFPS

# Les maires sont pris en tenaille

**Christophe Bouillon**

**«L'État décourage les collectivités et les associations à avoir recours aux emplois aidés afin de justifier plus de coupes supplémentaires», estime Christophe Bouillon, président de l'Association des Petites Villes de France (APVF).**

**Cap Finistère : Pourquoi lancez-vous maintenant cet appel à sanctuariser le nombre d'emplois aidés ?**

**Christophe Bouillon :** Cela fait maintenant plus de trente ans que les emplois aidés existent. Et force est de constater que dans nos territoires, ils fonctionnent - contrairement à ce que laisse croire le discours gouvernemental. Ils fonctionnent car ils permettent très concrètement le retour à l'emploi de personnes éloignées du monde du travail et conforte à la fois les services à la population que délivrent nos communes ainsi que l'activité des structures associatives. Chaque élu dont la collectivité a eu recours aux emplois aidés peut en attester. L'État demande aux collectivités de délivrer toujours plus de services, avec moins de deniers publics : les emplois aidés constituent un levier qui permet de répondre à cette contradiction.

**Cap Finistère : Le gouvernement rétorque que seuls 60 000 contrats ont été signés pour 200 000 budgétés.**

**Christophe Bouillon :** S'il est vrai que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, seuls 60000 contrats aidés ont été conclus, sur les 200000 budgétés pour l'année en cours, cela tient à la transformation des emplois aidés en « Parcours emploi compétences ». Ces « nouveaux dispositifs » sont plus complexes et plus coûteux que les emplois aidés, dans leur format précédent. Ce qui explique leur faible recours. Alors qu'un emploi aidé était subventionné, en moyenne 80% du SMIC horaire brut par l'État, un emploi en « Parcours emploi compétences » n'est désormais subventionné qu'à une hauteur maximale de 50% du SMIC horaire brut. Et pour moins d'aides, l'État a multiplié par trois ses exigences en termes de suivi, de formation et de contrôle. Mon analyse est la suivante : l'État décourage les collectivités et les associations à avoir recours à ces outils afin de justifier plus de coupes supplémentaires. Plus insidieux encore, une petite musique s'est installée, laissant entendre que les emplois aidés permettent des embauches de complaisance dans une démarche clientélaire. Cette accusation délétère vise encore une fois à discréditer ces dispositifs aux yeux des citoyens.

**Cap Finistère : Concrètement, quels sont les secteurs les plus touchés ?**

**Christophe Bouillon :** C'est assez variable selon les communes. Mais l'on constate dans les petites villes que ce sont surtout les services de garderie, les services dédiés au sport ou la culture, ainsi que les services conçus pour la prise en charge des personnes âgées qui souffrent prioritairement de la diminution des emplois aidés et de la disparition d'emplois qui en découlent.



**Cap Finistère : Cela explique aussi la vague de démissions dans les conseils municipaux ?**

**Christophe Bouillon :** Les maires sont pris en tenaille entre les injonctions contradictoires de l'État qui délègue aux communes toujours plus de missions tout en leur demandant de réaliser davantage d'économies. En parallèle, les habitants exigent légitimement de leurs élus qu'ils maintiennent un niveau de service satisfaisant. C'est pourquoi, il n'y a rien d'étonnant à voir que de plus en plus de maires jettent l'éponge face au caractère irrésoluble de l'équation. Et la diminution des emplois aidés - en tirant vers le bas la solvabilité des communes - participe à rendre l'exercice budgétaire toujours plus compliqué et ces pressions paradoxales toujours plus pesantes.

**Cap Finistère : L'annonce du Plan contre la pauvreté intervient dans ce contexte. Comment jugez-vous ce plan ?**

**Christophe Bouillon :** Toute prise de conscience du niveau de pauvreté et de précarité dans notre pays ne peut qu'être salubre. J'ajoute que la pauvreté n'est pas que l'apanage des grandes agglomérations, elle touche aussi largement les petites villes. Comme le montre d'ailleurs la carte relative à la géographie prioritaire de la politique de la ville. En l'état, je crains que les annonces du président de la République ne soient pas totalement à la hauteur du défi à relever. Les intentions sont bonnes mais je constate qu'une fois de plus, ce sont les collectivités locales qui sont surtout mises à contribution notamment en ce qui concerne les places en crèche et l'accès à la cantine avec la généralisation des tarifs sociaux. Il faudra être vigilant sur la compensation financière promise par l'État aux collectivités. Et puis, je doute surtout que certaines mesures actées précédemment - diminution des aides au logement et bien sûr la diminution drastique de contrats aidés - permettent de créer les conditions d'une action résolue et efficace contre la pauvreté.